



Votants : 70

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 09 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 16 décembre 2024

ATTRACTIVITÉ - CONVENTION DE PARTENARIAT 2024-2025 ENTRE LA CAN ET LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, François GUYON, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Philippe TERRASSIN, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Sophie BROSSARD pouvoir à Corinne RIVET BONNEAU, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Guillaume JUIN pouvoir à Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE pouvoir à Christian BREMAUD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Aurore NADAL, Sophia MARC pouvoir à Sophie BOUTRIT, Elmano MARTINS pouvoir à Dominique SIX, Marie-Paule MILLASSEAU pouvoir à Lydia ZANATTA, Michel PAILLEY pouvoir à Philippe TERRASSIN, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Stéphanie ANTIGNY.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, Thibault HEBRARD, Bastien MARCHIVE, Rose-Marie NIETO, Richard PAILLOUX, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents excusés :

Jacques BILLY, Johann SPITZ.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Aurore NADAL

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024

ATTRACTIVITÉ - CONVENTION DE PARTENARIAT 2024-2025 ENTRE LA CAN ET LA ROCHELLE UNIVERSITÉ

Monsieur **Eric PERSAIS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Conformément à l'adoption, par la délibération communautaire datée du 30 septembre 2024, d'un Schéma Local de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SLESRI) pour la période 2024 – 2029 par la Communauté d'Agglomération du Niortais,

La collaboration entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et La Rochelle Université prenant la forme d'une convention-cadre de partenariat et d'objectifs a été renouvelée. Elle est définie autour de 4 axes structurants :

1. Consolider les formations supérieures dans le numérique déjà déployées sur le territoire et poursuivre le dialogue sur l'opportunité de développer de nouvelles formations.
Actuellement, La Rochelle Université développe à Niort un Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) « Administration, gestion et exploitation des données » (Bac+3) et un Master Informatique « Architecte logiciel » (Bac+5).
2. Initier, en support des domaines de formation ainsi identifiés, des activités de recherche et d'innovation. Plusieurs champs d'études répondent en particulier aux approches actuellement développées sur le territoire niortais :
 - *Le numérique, la transformation digitale des entreprises et l'intelligence artificielle ;*
 - *La gestion des risques littoraux, en lien avec la signature assurantielle du territoire ;*
D'autres thématiques relevant de champs de compétences d'ores et déjà investis par La Rochelle Université ont également été identifiées :
 - *L'environnement, la biodiversité et la sécurité civile ;*
 - *Les « bâtiments intelligents » et durables ainsi que l'efficacité énergétique ;*
 - *L'industrie du futur, notamment au travers des nouveaux procédés de fabrication.*
3. Consolider les relations avec le monde socio-économique dans le but de développer des collaborations durables et d'accélérer les transferts technologiques, en lien avec l'écosystème de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
4. Participer au développement de la vie étudiante sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.

Par ailleurs, ce partenariat s'inscrit au titre d'une démarche globale portée, tant par La Rochelle Université que par la Communauté d'Agglomération du Niortais, afin de contribuer au développement de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sur les territoires et ceci en vue de la consolidation du Pôle Métropolitain « Centre Atlantique ».

Enfin, la Communauté d'Agglomération du Niortais bénéficie du soutien de plusieurs acteurs économiques du territoire qui ont spécifiquement ciblé leurs actions de mécénat à l'accompagnement du développement des formations universitaires. Ce montant s'élève à 105 000 €, uniquement fléchés vers La Rochelle Université.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention de partenariat 2024-2025 pour une durée d'un an ;
- Autorise le versement de la subvention proposée dans la convention d'un montant de 200 000 € ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer cette convention et à engager toute démarche utile à sa mise en œuvre ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tout document afférent.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 70

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Aurore NADAL

Eric PERSAIS

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué